

Ce choix d'habilitation est uniquement fondé sur les réponses aux questions posées par le logiciel Habilitio.  
A bientôt sur [Habilitio](#) et sur le site [MvFormateur](#)

Votre titre d'habilitation devrait être : B0/H0V/BF-HF

Durée de la formation : 1 jour soit 7H + 1 jour pour l'obtention du titre AIPR opérateur

**B0/H0V** : Cette combinaison de titre permettra à son titulaire de réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique basse et haute tension (BT, HT)

**BF-HF** : Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation, d'un ouvrage ou de canalisations enterrées (BT,HT)

**AIPR opérateur** : L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

Toutes actions électriques est interdite

Les documents que votre entreprise doit vous remettre sont :

Titre d'habilitation, titre AIPR

Les EPI indispensables sont :

Voici un lien de fournisseur : <http://www.catuelec.com/>

Responsable de la demande		
Nom de l'Entreprise		
Adresse de l'entreprise		
Contact téléphonique		
Contact téléphonique mobile		
Contact mail		